

COMPTABILITÉ DES PROFESSIONNELS LIBÉRAUX

Perfectionnement à la comptabilité : le régime réel pour les experts :
l'indispensable cahier de recettes-dépenses des professions libérales.

■ Objectifs de la formation :

Permettre aux professionnels de satisfaire eux-mêmes à leurs obligations comptables et fiscales, de tenir leur comptabilité et d'établir leurs déclarations fiscales.

■ Prérequis :

Pour les professionnels exerçant leur activité au régime réel des professions libérales (régime de la déclaration contrôlée).

■ Durée, horaires et lieux :

1 journée soit 7h soit de 9h00-13h00 / 14h00-17h00

Montpellier(34)/Nîmes(30)/Perpignan(66)

■ Moyens pédagogiques :

Suivi et évaluation : Méthode active et participative

Énoncés théoriques - Exercices d'application - Le stagiaire est évalué en début et en fin de formation.

■ Public :

Professionnels Libéraux et leurs salariés

■ **Contenu de la formation :**

Matin (9h – 13h)

I. L'ORGANISATION ET LES OBLIGATIONS COMPTABLES

Ouverture du compte bancaire
Le libre journal « recettes-dépenses »
Les opérations pré création : déductibilité, comptabilisation

II. PRESENTATION DU LIVRE JOURNAL

La forme du cahier : manuel, informatique
Les principes comptables et les dispositions fiscales
La périodicité de la tenue des opérations
Les recettes : enregistrement des opérations, justification des montants enregistrés...
Les dépenses : enregistrement des opérations, justification des montants enregistrés...
La conservation et la justification des opérations comptables
Les opérations en espèces : enregistrement sur le cahier des recettes, recettes et dépenses, les apports et Prélèvements personnels, la tenue du solde

Mini exemples pratiques d'enregistrement des opérations sur le livre journal

Après-midi (14h – 17h)

III. LES REGLES SPECIFIQUES

Les frais de véhicule : frais réels et kilométriques...
La location à soi-même : modalités, jurisprudence...
Les frais de blanchissage (profession de santé) : évaluation, justification, comptabilisation
Les autres dépenses : téléphone, EDF...
Les divers à déduire (profession de santé) : rappels des dispositifs spécifiques
Les cotisations sociales obligatoires des professionnels libéraux
Les cotisations facultatives des professionnels libéraux

Mise en situation des participants par la réalisation d'un cas pratique complet sur le livre journal

■ **Modalités d'évaluation :**

Questionnaire en fin de formation sur les différents thèmes du contenu de la formation pour mesurer les savoirs et savoirs faire acquis des apprenants.

■ **Intervenants :**

Eric Berbères (66) / Anita Johannes, Expert-comptable (34) / Charlotte Liria, Expert-comptable (30)

**RENSEIGNEMENTS &
INSCRIPTIONS**

ORIFF-PL LR
Maison des Professions Libérales
285 rue Alfred Nobel
34000 MONTPELLIER

Téléphone : 04 67 69 75 14
Mail : formation@oriffplr.com



@oriffplr

